

[www.soeurs-st-paul.ch](http://www.soeurs-st-paul.ch)

La Congrégation des Sœurs de Saint-Paul, de droit pontifical, a été fondée le 8 décembre 1873 par le Chanoine Joseph Schorderet.

Elle compte actuellement 113 Sœurs et 20 jeunes en formation, provenant de 12 pays.

Sœur Michèle GISIGER, supérieure générale depuis 2002, a été réélue en avril 2007. Son mandat prendra fin en 2012.

***ALLUMER LA FOI DANS LE MONDE*** (Fondateur)

***ANNONCER AUX NATIONS L'INSONDABLE RICHESSE DU CHRIST (cf Ep 3,8) POUR LES  
LUI GAGNER TOUTES***

*(cf. 1 Co 9,19) par la presse et les autres moyens de communication sociale :*

telle est la mission que les Sœurs de Saint-Paul ont reçue de leur fondateur.

« C'est à nous d'organiser la charité intellectuelle avec autant d'art et d'amour qu'on en a mis à ordonner la charité qui soigne le corps » (Fondateur 20 02 1892).

Par la consécration et l'offrande de leur vie à Dieu, les Sœurs de Saint-Paul veulent faire de la presse et des médias des serviteurs de la vérité et de la foi.

(cf. *Constitutions 3*)

Cette mission d'évangélisation se concrétise dans la promotion :

- du droit de la personne à épanouir son intelligence et sa liberté par la recherche et la connaissance de la vérité
- du droit de vivre dans la vérité de sa foi (JP II – Centesimus Annus)
- de la solidarité, conséquence d'une communication vraie et juste et de la libre circulation des idées qui favorisent la connaissance et le respect d'autrui. (CEC 2495)

En Suisse, en France, au Cameroun, à Madagascar, au Vietnam, à la Martinique, au Burundi

- les Sœurs vivent cette mission dans des structures diocésaines ou propriétés de la Congrégation (imprimeries, librairies, éditions de journaux, livres, supports audiovisuels, centres culturels multimédia, bibliothèques),
- en collaboration avec des laïcs,
- œuvrant toutes dans le même esprit « d'humbles ouvrières », quelles que soient leurs compétences ou responsabilités,
- réunies en communautés fraternelles internationales
- convaincues que « leur première œuvre d'évangélisation consiste à être les témoins vivants de l'amour du Père par leur vie consacrée, signe de totale disponibilité pour Dieu, pour l'Eglise et pour le monde. (Constitutions 80)

